



# Commission de suivi de la mise en œuvre des programmes de français

---



## L'étude et l'enseignement de la langue

### Rapport sur la mise en œuvre du programme de français au collège

Toute reproduction totale ou partielle est soumise à une autorisation préalable du Directeur général de l'enseignement scolaire.

La violation de ces dispositions est passible des sanctions édictées à l'article L.335-2 du Code la propriété intellectuelle.

## Sommaire

---

Introduction.....	2
1. L'objet : l'étude de la langue au collège .....	2
2. La méthode : une enquête .....	2
3. Le questionnaire : présentation .....	3
1. Principaux résultats .....	4
1. Profil et formation des enseignants .....	4
2. Pratiques des enseignants dans l'enseignement de la langue .....	4
a. Durées d'enseignement et organisation dans la semaine .....	4
b. Types de séances et activités .....	5
c. Construction des progressions, évaluations et documents utilisés .....	7
3. Perception de l'enseignement de la langue par les enseignants .....	8
4. Perception des textes officiels par les enseignants .....	9
2. Quelques éléments d'analyse .....	11
1. Que deviennent les ruptures introduites par le programme de collège de 2008 ? .....	11
2. Comment accompagner les difficultés ? Des ressentis qui révèlent des contradictions. ....	12
Préconisations et pistes d'action .....	13
Annexe : composition de la commission de suivi du programme de français du collège .....	15

# Introduction

---

## 1. L'objet : l'étude de la langue au collège

Le Bureau des programmes d'enseignement (DGESCO) a formé en février 2012 une commission chargée de suivre la mise en œuvre du programme de français au collège, avec pour perspectives :

- d'analyser la réception et la traduction dans leur enseignement et dans leurs pratiques pédagogiques des textes programmatiques par les enseignants ;
- d'identifier les difficultés didactiques des enseignants et de produire si nécessaire des ressources ;
- de réunir des éléments scientifiques fiables et objectifs pour préparer une réécriture future des programmes.

La direction générale a demandé à la commission de s'attacher d'abord à explorer le domaine de l'étude de la langue, dans ses trois composantes, grammaire, orthographe, lexique.

En français, le programme de collège de 2008 a en effet particulièrement mis en valeur l'importance de l'étude de la langue, première composante de la discipline mentionnée dans le préambule, en faisant l'hypothèse que ce renforcement permettrait d'améliorer les performances des élèves dans le domaine de la maîtrise de la langue. Car ces performances sont en baisse depuis les vingt dernières années en compréhension de l'écrit et plus particulièrement en orthographe<sup>1</sup>. De plus, en réponse à des difficultés d'enseignement, le programme a partiellement remis en cause l'approche décloisonnée prônée par celui de 1996 (organisation des séances en séquences d'enseignement articulant les différents domaines du français) : le programme de 2008 souligne l'importance de la leçon de grammaire, et précise que les séances qui sont consacrées à l'étude de la langue « peuvent n'être pas étroitement articulées avec les autres composantes de l'enseignement du français ». Ce programme est aussi marqué par un retour à une terminologie plus traditionnelle et par l'abandon de la notion de « discours », centrale dans le programme précédent. Par ailleurs, l'étude de la langue est un domaine moins approfondi que d'autres dans la formation des professeurs du secondaire, qui sont avant tout des professeurs de lettres, et non des professeurs de langue française, ce pourquoi il pouvait être intéressant de chercher à savoir comment ils avaient reçu ce programme.

Il a paru également important d'élargir la réflexion à l'enseignement de la langue en CM2, à la fois parce que les programmes de l'école primaire avaient été modifiés également en 2008 et faisaient également une place importante à l'étude de la langue, et parce que la comparaison des pratiques d'enseignement de la langue entre premier et second degré pouvait apporter des éclairages intéressants à l'enquête.

La commission a été constituée pour répondre à la priorité donnée à l'étude de la langue, associant des universitaires, des membres de l'Inspection générale de l'éducation nationale et des corps d'inspection territoriaux, et des membres de la direction générale.

## 2. La méthode : une enquête

La commission a entrepris de mener une enquête sur les pratiques réelles des enseignants en étude de la langue et a élaboré entre février et juin 2012 un questionnaire à destination des enseignants de collège ainsi qu'à destination des enseignants de CM2 afin de recueillir des éléments de comparaison et d'analyse sur la continuité école-collège. Elle a notamment pointé plusieurs éléments de l'enseignement de la langue sur lesquels il lui paraissait nécessaire de recueillir des données quantitatives et qualitatives.

---

<sup>1</sup> Résultats convergents entre l'enquête Manesse-Cogis comparant le niveau d'élèves de collège en orthographe en 1987 et en 2005 (*Orthographe : à qui la faute ?*, éditions ESF, 2007) et une enquête de la DEPP de 2007 (comparaison des résultats d'élèves en fin de CM2, 1987-1997-2007).

La DEPP a été sollicitée pour son expertise scientifique et technique en matière d'enquête. Un travail commun avec le Bureau de l'évaluation des actions éducatives et des expérimentations a permis de finaliser les deux questionnaires, puis d'engager la phase de recueil des données entre décembre 2012 et janvier 2013.

L'enquête a été menée auprès d'un panel de 1800 enseignants environ, professeurs des écoles et professeurs de lettres, répartis dans 200 écoles et 300 collèges représentatifs (public/privé, urbain/rural, relevant de l'éducation prioritaire, appartenant à plusieurs académies...).

Après une mise au propre des données, sur les 172 collèges conservés, 1021 enseignants ont constitué l'échantillon et 473 d'entre eux ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 46,3%. De même, sur les 190 écoles primaires conservées, 371 enseignants ont constitué l'échantillon et 218 d'entre eux ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 58,8%. Le résultat est considéré comme satisfaisant pour un questionnaire en ligne, long (68 questions dont 16 questions ouvertes), et sur volontariat.

### **3. Le questionnaire : présentation**

Le questionnaire comportait quatre parties : la première sur le profil et la formation des enseignants, la deuxième sur les pratiques d'enseignement de la langue, la troisième sur la perception de l'enseignement de la langue par les enseignants et la quatrième sur leur perception des textes officiels.

Étant donné l'importance du questionnaire (nombre de questions et notamment de questions ouvertes, et questionnaire sur deux niveaux d'enseignement), ce premier rapport ne rendra compte que des principaux résultats en attendant la mise au point du rapport complet et n'entrera pas dans une analyse exhaustive des pratiques. Les tableaux récapitulatifs présentent une sélection des résultats les plus significatifs concernant les questions fermées. Les réponses aux questions ouvertes sont évoquées dans les commentaires qui suivent les tableaux. L'objectif est de voir comment les enseignants de collège ont mis en œuvre le nouveau programme et la façon dont ils perçoivent l'enseignement de la langue dans ce cadre.

Une première partie exposera les résultats, une seconde en présentera une analyse d'ensemble au regard des attendus concernant les programmes.

# 1. Principaux résultats

## 1. Profil et formation des enseignants

### Profil

Les enseignants de collège de cet échantillon représentatif sont dans leur très grande majorité des femmes (85,3 %), titulaires (87,5 %), certifiés ou assimilés (82 %), avec une moyenne d'âge de 42 ans et une ancienneté moyenne de 16 ans. 10,8 % sont des contractuels. 81,2 % sont issus de Lettres modernes.

On compte un peu moins de femmes (72,8 %) parmi les enseignants répondants de CM2 qui sont très majoritairement titulaires (95 %) et professeurs des écoles (97,3 %) ; ils ont en moyenne 40 ans et une ancienneté de 15 ans (dont 8,5 d'expérience en CM2).

Formation	Enseignants de collège	Enseignants de CM2
en langue française, linguistique ou sciences du langage	80 %	17 %
sur l'enseignement de la langue	67 %	53 %
sur l'apprentissage de la langue par les élèves	28 %	39 %

*Les enseignants de français de collège, spécialiste de leur discipline, ont très majoritairement, comme attendu, une formation académique en langue française. Mais il est inquiétant de constater que 20 % des répondants déclarent ne pas avoir reçu cette formation.*

*La part des enseignants de collège formés en didactique reste majoritaire mais un tiers d'entre eux déclare ne pas avoir reçu de formation didactique pour l'enseignement de la grammaire, de l'orthographe et du lexique. Enfin, la formation sur l'apprentissage de la langue par les élèves n'a concerné qu'une minorité d'entre eux.*

*Comparativement, les professeurs des écoles de CM2 sont plus nombreux à avoir bénéficié d'une formation sur l'apprentissage de la langue par les élèves, mais seulement la moitié d'entre eux dit avoir reçu une formation en didactique de la grammaire, de l'orthographe et du lexique. Plus préoccupant : seule une très petite partie d'entre eux déclare avoir reçu une formation académique en langue. Certes, les professeurs des écoles sont issus de licences diverses, mais ils sont très peu nombreux à avoir bénéficié d'une formation complémentaire en langue.*

## 2. Pratiques des enseignants dans l'enseignement de la langue

### a. Durées d'enseignement et organisation dans la semaine

Les enseignants de collège ont été amenés à choisir une de leur classe pour répondre à la partie du questionnaire sur les pratiques. La répartition dans le choix des classes fait par les répondants est équilibrée.

### Profil des classes

	Collège	CM2
Nombre d'élèves moyen	25,7	23,5
Nombre d'élèves estimé en difficulté	8	5
Représentativité estimée de la classe	Représentative selon 71 % des répondants	Selon 80 %

À noter : 66% des enseignants répondants de CM2 ont une classe à plusieurs niveaux.

*La proportion d'élèves estimés en difficulté est importante dès le CM2. On notera aussi que les 2/3 des enseignants de CM2 ont une classe à plusieurs niveaux.*

	Collège	CM2
Temps hebdomadaire accordé au « français »	66 % = 5h en 6 <sup>e</sup> 55 % = 4h en 5 <sup>e</sup> 65 % = 4h en 4 <sup>e</sup> 85 % = 4h30 en 3 <sup>e</sup>	21 % = moins de 7h à 7h 18 % = 7h à 7h30 34 % = <b>7h30 à 8h*</b> 27 % = plus de 8h
Temps dévolu à l'étude de la langue	44 % = de 1h à 1h30 33 % = plus d'1h30	23,5 % = 3h30 à 4h 25 % = 4h à 4h30 34 % = 4h30 à plus de 5h
Place de l'étude de la langue dans la semaine	81% = variable	74 % = fixe
Organisation de l'enseignement de la langue	78% = par séquence	
Temps hebdomadaire accordé à :		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• la grammaire</li> <li>• la conjugaison</li> <li>• l'orthographe</li> <li>• au lexique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 34 % = 20-40 min.</li> <li>• 34 % = 40-60 min</li> <li>• 51 % = 20-40 min</li> <li>• 19 % = 40-60 min</li> <li>• 47 % = 20-40 min</li> <li>• 30 % = moins de 20 min</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 43 % = 45min-1h</li> <li>• 41% = 1h-1h30</li> <li>• 51 % = 45min-1h</li> <li>• 32% = 1h-1h30</li> <li>• 46 % = 45min-1h</li> <li>• 37% = 1h-1h30</li> <li>• 26 % = 30min-45min</li> <li>• 52% = 45min-1h</li> </ul>

\* = horaire officiel pour le français.

*Les horaires de français au collège comme à l'école montrent des disparités qui interrogent. Au collège, les horaires sont renforcés en 6<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup>, mais on peut s'interroger sur la pertinence de ces choix. Au CM2, la part du français reste importante puisque 61 % des répondants lui consacrent au moins l'horaire réglementaire et au-delà. 59 % des enseignants consacrent plus de la moitié de cet horaire à l'enseignement de la langue, ce qui est beaucoup au regard du temps restant pour la lecture, l'écriture et l'oral.*

*Au collège, la place de l'étude de la langue dans la semaine est variable pour la très grande majorité des répondants (81 %) et reste liée à l'enseignement par séquence. Cette organisation contraste avec celle du premier degré où les plages consacrées à l'étude de la langue sont majoritairement fixes dans la semaine. C'est la grammaire qui occupe le plus de temps, suivie par l'orthographe, le lexique peinant toujours à trouver sa place dans les apprentissages. À l'école, c'est la conjugaison qui prend la première place, suivie par l'orthographe et la grammaire, le lexique occupant également la dernière place.*

#### **b. Types de séances et activités**

	Collège	CM2
Liens établis avec les autres composantes du « français »	91 % = oui	95 % = oui
Composantes du « français » avec lesquelles les liens sont établis	92 % = production d'écrits 88 % = compréhension de textes 80 % = analyse littéraire de textes	97 % = production d'écrits 86 % = compréhension de textes 62,5 % = expression orale

	<b>Collège</b>	<b>CM2</b>
Type de séance de langue	<p>« souvent » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 63 % = leçon + exercices d'application</li> <li>• 62 % = travail sur la langue lié à une étude de texte</li> <li>• 24 % = travail sur la langue lié à des productions d'écrits (45% = « de temps en temps »)</li> </ul>	<p>« souvent » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 76 % = leçon + exercices d'application</li> <li>• 38 % = travail sur la langue lié à une étude de texte</li> <li>• 28 % = travail sur la langue lié à des productions d'écrits (45 % = « de temps en temps »)</li> </ul> <p>« de temps en temps » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 38 % = travail sur la langue lié à des énoncés oraux (30 % « exceptionnellement »)</li> </ul>
Démarches et activités	<p>« souvent » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 63 % = observation et manipulation d'énoncés écrits</li> <li>• 56 % = exercices constitués de textes ou extraits de textes</li> <li>• 50 % = entraînements de conjugaison</li> <li>• 49 % = production d'un écrit à partir de contraintes de langue</li> </ul>	<p>« souvent » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 86 % = entraînements de conjugaison</li> <li>• 67 % = dictée</li> <li>• 66 % = mémorisation de mots</li> <li>• 63 % = copie de phrases ou de textes</li> <li>• 59 % = exercices constitués de textes ou extraits de textes</li> <li>• 57 % = observation et manipulation d'énoncés écrits</li> <li>• 52 % = réécriture d'une production écrite</li> <li>• 50 % = activités fondées sur l'usage du dictionnaire</li> </ul>

*Au collège, de manière cohérente avec l'organisation de l'enseignement en séquence, la quasi-totalité des enseignants effectuent des liens fréquents avec les autres composantes de la discipline « français », ces liens se faisant le plus souvent avec la production d'écrits, la compréhension de textes et l'analyse littéraire de textes. L'expression orale se situe en deçà avec 48 % des répondants qui la relie à l'étude de la langue, ce qui est le signe d'une difficulté à travailler sur la langue à l'oral.*

*Dans les types de séance, la leçon suivie d'exercices domine nettement suivie de près par le travail sur la langue lié à une étude de texte. On notera la fréquence moindre du travail sur la langue lié à des productions d'écrits et celle très occasionnelle du travail sur la langue lié à des productions orales.*

*Les résultats concernant les démarches et activités sont plus complexes à analyser : il faudrait savoir ce que recouvre pour les enseignants répondants « observation et manipulation d'énoncés écrits », dont la fréquence peut surprendre au regard de ce qu'on connaît des pratiques de classe. On retiendra la place importante faite aux exercices et aux entraînements. Les modalités nouvelles de la dictée (coopérative ou dialoguée, phrase dictée du jour) sont encore très peu pratiquées de même que les activités de mise en réseau de mots.*

*Au CM2, 95 % des enseignants s'efforcent de relier fréquemment l'enseignement de la langue à d'autres composantes, notamment la production d'écrits et la compréhension de textes ; la relation avec l'expression orale apparaît bien plus faible. Les activités font une très grande place aux entraînements de conjugaison, à la dictée traditionnelle, à la copie et aux exercices aux dépens d'activités plus réflexives et novatrices.*

### c. Construction des progressions, évaluations et documents utilisés

	Collège	CM2
Construction des progressions : • orthographe • grammaire • lexique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 54 % = difficile et très difficile</li> <li>• 59 % = très facile et facile</li> <li>• 50 % = très facile et facile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 52 % = très facile et facile</li> <li>• 70 % = très facile et facile</li> <li>• 64 % = très facile et facile</li> </ul>
Élaboration avec les collègues d'une progression commune	61 % = non	52 % = non
Difficulté pour construire l'enseignement de la langue	59 % = non	73 % = non
Évaluation	« souvent » : • 74,5 % = exercices d'application • 69 % = production d'écrits • 62 % = questions de langue sur un texte	« souvent » : • 95 % = exercices d'application • 68 % = dictées • 50 % = production d'écrits
Documents utilisés	« souvent » : • 62 % = des documents conçus par moi-même • 47 % = un manuel scolaire (livre unique)	« souvent » : • 61 % = un manuel scolaire (livre unique) • 58 % = des documents conçus par moi-même
Choix des documents	63 % = collègues de l'établissement 53 % = conseillers pédagogiques ou inspecteurs	72 % = autres collègues enseignants 70 % = maîtres-formateurs, conseillers pédagogiques, inspecteurs 70 % = collègues de l'école

*Au collège, plus de la moitié des enseignants n'éprouvent pas de difficulté à construire l'enseignement de la langue et à établir une progression en grammaire. Seulement la moitié trouve facile d'établir une progression pour le lexique et c'est pour l'orthographe que les progressions sont déclarées les plus difficiles.*

*Les enseignants de CM2 font état de moins de difficultés encore, dans tous les domaines de l'enseignement de la langue. Sans doute le fait que l'enseignement ne soit pas organisé en séquence à l'école facilite-t-il la mise en place de progressions en langue, alors qu'au collège, c'est l'orthographe qui peut le moins commodément être liée à la lecture des textes. Or c'est le choix des textes qui est le plus généralement au fondement des séquences.*

*On notera qu'au collège comme à l'école les enseignants dans leur majorité n'élaborent pas de progression commune.*

*Les exercices d'application dominent au collège et encore plus à l'école où la part des productions d'écrits est beaucoup plus faible. La place de la dictée dans les évaluations caractérise l'école comme les questions sur un texte sont une caractéristique du collège.*

*Une question ouverte invitait les enseignants à expliquer les difficultés rencontrées lorsqu'ils en avaient, ce qui est le cas pour un tiers des enseignants de collège. 30 % des réponses invoquent une difficulté à construire une progression, notamment une progression tout au long du collège qui permette d'éviter les redites, alors même que les acquis ne semblent pas maîtrisés ; 22 % invoquent l'inefficacité de l'enseignement de la langue, que les notions soient mal assimilées ou qu'elles ne*



permettent pas d'amélioration de l'expression. 35 % situent les difficultés du côté des élèves, invoquant soit l'hétérogénéité de leurs niveaux, soit leurs lacunes. Lorsqu'on demande aux enseignants qui disent avoir des difficultés ce qui serait susceptible de les aider, 38 % évoquent l'organisation des enseignements, demandant en priorité plus d'heures, puis des effectifs moins importants. 25 % demandent un renforcement de la formation continue et 24 % une amélioration des programmes, notamment un allègement et une simplification.

Un quart seulement des enseignants de CM2 déclarent des difficultés dans l'enseignement de la langue : ils évoquent d'abord les contenus et la mise en œuvre du programme (42 %) notamment pour lier les différentes composantes de l'étude de la langue, puis les difficultés des élèves (28 %) en raison surtout de leur hétérogénéité. Pour les aider, ils souhaiteraient des programmes améliorés (29 %), en particulier complétés de documents d'accompagnement, de meilleurs outils pédagogiques (27 %) et une formation renforcée (24 %) ; ces réponses vont majoritairement dans le sens d'un meilleur accompagnement de l'enseignement de la langue.

Une autre question ouverte invitait les enseignants à identifier les difficultés des élèves dans l'étude de la langue. On notera une différence d'analyse des difficultés des élèves entre les enseignants du premier et du second degrés : ce sont la méconnaissance des fondamentaux, le manque d'intérêt et de compréhension des enjeux de cet enseignement que les professeurs de collège pointent comme principales sources de difficultés chez leurs élèves, comme si les apprentissages de bases étaient inachevés ou mal assimilés, tandis que pour les enseignants de CM2, c'est majoritairement le réinvestissement problématique par les élèves de l'étude de la langue dans les activités de lecture et d'expression qui fait difficulté, loin devant les lacunes, le désintérêt des élèves et des difficultés liées à l'étude même de la langue française, la difficulté du programme n'étant évoquée que par une petite minorité.

Dans les documents utilisés pour l'enseignement de la langue, on notera la place prépondérante du manuel unique de français à l'école mais aussi sa place importante au collège (aux dépens de manuels spécialisés en langue ou d'ouvrages spécifiques aux différents domaines de l'étude de la langue). Dans le premier degré, on peut souligner la place prise par les documents trouvés sur Internet, qui, de « souvent » à « de temps en temps », sont utilisés par 76,5 % des professeurs des écoles interrogés. Au collège, ce sont les documents élaborés par l'enseignant qui occupent la première place et la deuxième à l'école. Mais il faudrait pousser plus loin les investigations pour savoir à partir de quoi les enseignants élaborent ces documents.

### 3. Perception de l'enseignement de la langue par les enseignants

	Collège	CM2
Prenez-vous du plaisir à enseigner la langue ?	53,5 % = Oui	66 % = Oui
Objectifs prioritaires assignés à l'enseignement de la langue		
• Choix 1 et 2	• 65 % = écrire correctement 56 % = parler correctement	• 65 % = parler correctement 58 % = écrire correctement
• Choix 5 et 6	• 53 % = réfléchir au fonctionnement de la langue 50,5 % = connaître les règles du français 40 % = développer l'esprit critique	• 51,5 % = développer l'esprit critique 50,5 % = réfléchir au fonctionnement de la langue 50 % = connaître les règles du français

Une majorité d'enseignants de collège et plus encore de CM2 déclarent avoir du plaisir à enseigner la langue. Dans la question ouverte qui les invitait à justifier leur réponse, les enseignants de collège évoquent surtout le caractère logique et rigoureux de cet enseignement, le fait qu'il s'agit d'un savoir bien défini qui peut faire l'objet d'une démarche d'enseignement nettement cadrée. Les enseignants de CM2 évoquent plus largement leur goût pour la discipline « français » ainsi que l'importance et

*l'utilité de l'enseignement de la langue. Les enseignants de collège qui déclarent ne pas avoir de plaisir à enseigner la langue expliquent leur déception ou leur sentiment d'échec par la démotivation des élèves à l'égard d'un enseignement jugé ennuyeux, rébarbatif et décourageant, le caractère inutile et inefficace de cet enseignement, et les difficultés didactiques qui lui sont propres. Chez les enseignants de CM2, les réserves portent sur les élèves (hétérogénéité ou difficultés), puis sur les difficultés propres à enseigner ce domaine (répétitif, complexe, peu attractif, dont le réinvestissement est faible), les autres réponses concernant les programmes, leur lourdeur et les obstacles liés au fonctionnement de la classe. Mais ces réserves sont le fait d'un tiers seulement des répondants.*

*Interrogés sur les objectifs que la langue doit viser prioritairement, les enseignants de collège placent très nettement en tête « Écrire correctement » et « Parler correctement » qui s'opposent clairement à « Connaître les règles de l'enseignement du français ». Ils ont donc fait leur l'idée d'un enseignement de la langue au service de l'expression, ce qui les pousse à rejeter un enseignement purement déclaratif de règles qui ne seraient pas mises au service de l'écrit ou de l'oral. Mais cela révèle également une approche essentiellement instrumentale de la langue qui ne crédite pas son étude de la vertu de former l'esprit critique ou la réflexion sur le fonctionnement de la langue.*

*La tendance est la même chez les enseignants de CM2, qui font cependant passer « parler correctement » avant « écrire correctement ». Pour les uns comme pour les autres, on peut noter qu'il y a là une contradiction avec les types de séance, activités et méthodes d'évaluation majoritaires, qui ne font que très rarement place à un travail sur la langue lié à l'oral, contradiction qu'on retrouve également pour l'écriture.*

#### 4. Perception des textes officiels par les enseignants

##### Programmes

	Collège	CM2
Connaissance estimée des programmes	78 % = bien et très bien	94 % = bien et très bien
Prise de connaissance	85 % = lus directement	97 % = lus directement
Programmes estimés dans la continuité des précédents	55 % = plutôt oui	56 % = plutôt oui
Préférence pour la partie enseignement de la langue des nouveaux programmes	44 % = je ne sais pas 35 % = oui	50 % = je ne sais pas 30 % = oui
Connaissance des programmes :		
• de l'école primaire	• 49 % = oui	•
• de 6 <sup>e</sup>	•	• 51 % = oui
Connaissance de l'orthographe rectifiée	49 % = non	57 % = non
Prise en compte de l'orthographe rectifiée :		
• dans l'enseignement	• 56,5 % oui	• 55 %
• dans l'évaluation des productions d'élèves	• 71 % non	• 59 %

*Les enseignants répondants ont une bonne, voire une très bonne connaissance des programmes, en particulier les professeurs des écoles pour qui les programmes en vigueur restent un élément de référence important. Ces programmes ont été lus directement par la très grande majorité. En revanche, la connaissance des programmes de l'école pour les enseignants de collège et de 6e pour*

les enseignants de CM2 est loin d'être assurée, non plus que la connaissance de l'orthographe rectifiée et sa prise en compte dans l'enseignement et l'évaluation des élèves.

Les programmes de 2008, tant du collège que de l'école, ne sont pas perçus comme en rupture avec les précédents par la majorité des répondants, qui ne vont pas cependant jusqu'à exprimer majoritairement une préférence pour la partie enseignement de la langue des programmes actuels. Beaucoup en effet ne se prononcent pas sur ce point.

Les justifications apportées par les enseignants de collège qui préfèrent le programme actuel concernent au premier chef sa lisibilité, sa structuration par niveau, la présence d'une progression sur quatre ans qualifiée de méthodique et explicite, et des contenus jugés plus simples et mieux ciblés. Un groupe moins important juge positivement la place plus importante accordée à l'étude de la langue et notamment celle de la grammaire de phrase. La possibilité de faire des « leçons » en dehors des séquences et de construire une progression propre à la langue n'est évoquée que par un nombre réduit de réponses (9%), alors même que c'était une innovation marquante du programme de 2008 par rapport à celui de 1996.

Les propositions d'amélioration du programme de collège formulées concernent :

- un allègement et/ou une simplification du programme, celui-ci étant jugé trop ambitieux ou trop complexe par rapport au niveau des élèves. Il s'agit de moins apprendre mais mieux, plus en profondeur, et d'être exigeant sur ces acquisitions.
- la progression : soit une meilleure progression de l'école au collège, soit au collège une progression « plus nette » ou « plus précise » et pour certains la demande d'une progression explicitement référencée au programme de lecture du collège, soit encore des repères ou objectifs par niveau.
- le temps : les enseignants demandant plus d'heures hebdomadaires en français, ou du travail en groupes restreints, ou que plus de temps soit systématiquement réservé dans l'horaire de français chaque semaine à l'étude de la langue.

La grande majorité des propositions des enseignants de CM2 porte sur les contenus de programme avec essentiellement une demande d'allègement des notions abordées, un volume horaire plus important à consacrer au français ou des documents d'accompagnement permettant d'imaginer des améliorations pour concevoir et mettre en œuvre un programme d'étude de la langue mieux adapté aux conditions actuelles d'enseignement.

## Socle

	Collège	CM2
Influence du socle sur la conception de l'enseignement de la langue	62% = non	62% = non
Concertation avec les collègues d'autres disciplines	61% = non	
Liens avec d'autres disciplines	64% = histoire-géographie 61% = langues vivantes	79% = histoire-géographie 71% = sciences et techno 53% = pratiques artistiques, histoire des arts

La conception qu'avaient les enseignants de l'enseignement de la langue n'a pas, pour la majorité d'entre eux, été modifiée par le socle. Lorsqu'il a eu une incidence sur l'enseignement de la langue, celle-ci est jugée positivement par les enseignants de collège mais cette influence ne concerne qu'un enseignant sur quatre.

Parmi ceux qui disent ne pas avoir été influencés par le socle, on peut distinguer les profils suivants :

- ceux qui rencontrent des difficultés à mettre le socle en pratique pour des raisons de compréhension (manque de clarté des objectifs, items, compétences et des modalités d'évaluation), de difficulté d'appropriation, de problèmes d'articulation avec le programme, d'absence de travail en équipe et de manque de formation et d'accompagnement ;
- ceux qui manifestent une absence de conviction vis-à-vis du socle, n'en perçoivent ni l'intérêt, ni l'utilité, y voient un nivellement par le bas ou le jugent inadéquat (aux besoins des élèves, aux exigences du programme) ;
- ceux qui ne voient pas d'influence du socle sur leur manière d'enseigner la langue, soit parce que le socle rejoint des pratiques qu'ils avaient déjà mises en œuvre antérieurement, soit parce que le socle ne donne aucune indication sur la manière d'enseigner la langue.

L'influence restreinte du socle explique que 61% des enseignants répondants déclarent ne pas travailler en concertation avec des collègues d'autres disciplines sur certains domaines de la langue. Lorsque cette concertation a lieu, elle se fait majoritairement en histoire-géographie et en langues vivantes.

Au CM2, le socle n'a rien changé pour un bon nombre parce qu'il était dans la continuité des programmes précédents. Un petit nombre seulement manifeste une incompréhension ou une opposition.

## 2. Quelques éléments d'analyse

---

### 1. Que deviennent les ruptures introduites par le programme de collège de 2008 ?

Les réponses au questionnaire ne portent guère la trace des polémiques qui ont pu se manifester à l'occasion de la parution du programme. Ils ne suscitent pas de réactions particulières : ni rejet, ni préférence. Les notations regrettant tel ou tel aspect de l'ancien programme (par exemple la grammaire de texte ou de discours) restent très marginales. Un tiers seulement affirme sa préférence pour la partie enseignement de la langue du programme actuel, un nombre plus important ne se prononçant pas. Et c'est finalement l'impression de continuité d'un programme à l'autre qui domine.

Cette continuité se manifeste d'ailleurs par la prégnance de la séquence : alors qu'on aurait pu penser que, dans le contexte polémique qui a accompagné la parution du nouveau programme, un nombre important d'enseignants allaient s'emparer de la possibilité de mettre en place séances de langue conçues indépendamment des autres domaines de la discipline et avec leur progression propre, l'enseignement de la langue continue très majoritairement à se situer dans le cadre de la séquence, au prix de difficultés pour construire des progressions, en particulier pour l'orthographe. Certaines réponses témoignent même de l'ignorance, chez quelques enseignants, de la possibilité de faire des séances d'étude de la langue décrochées de la séquence. La place importante de la leçon suivie d'exercices dans les types de séance est peut-être l'effet du programme de 2008 et de la liste des notions à étudier qui y figure. En revanche, cette leçon est voulue en lien avec la séquence, comme le montrent les réponses sur les liens établis entre les différents domaines de la discipline, et elle n'est pas conçue comme relevant d'une progression autonome séparée des séquences.

La possibilité donnée par le programme de 2008 d'organiser l'enseignement de la grammaire indépendamment de la séquence ne semble donc pas avoir modifié l'organisation pédagogique de l'enseignement du français mise en place par le programme de 1996.

Si critiques il y a pour le collège, elles concernent surtout le socle qui n'est crédité d'une influence positive que pour une minorité de répondants. Son influence sur l'enseignement de la langue est donc très limitée et c'est l'incompréhension qui domine à son sujet.

## 2. Comment accompagner les difficultés ? Des ressentis qui révèlent des contradictions.

De manière surprenante quand on songe aux performances insuffisantes des élèves, les enseignants ne font pas majoritairement mention de difficultés pour construire l'enseignement de la langue et affirment même en majorité y trouver du plaisir. Mais l'analyse des justifications montre que l'étude de la langue bénéficie surtout du caractère rassurant que procure un ensemble de connaissances bien délimitées dont le contenu est perçu comme logique et rigoureux, à la différence des savoir-faire en lecture, en écriture et à l'oral. Cette vision témoigne cependant davantage d'une compréhension insuffisante des enjeux de l'étude de la langue, limitée à un ensemble de savoirs techniques, que d'un goût pour la linguistique et d'une réflexion sur le fonctionnement de la langue. C'est ce qui explique notamment que les enseignants ne fassent pas de la réflexion sur le fonctionnement de la langue un objectif d'enseignement prioritaire.

Pour le tiers des enseignants de collège répondants qui disent cependant avoir des difficultés et peu de plaisir à enseigner la langue, les difficultés sont du côté des progressions et des résultats décevants des élèves et on peut penser que ceux-là ont une conscience plus exacte de la situation de l'enseignement de la langue. On retrouve ce constat lorsqu'on interroge les enseignants sur les difficultés des élèves : ils pointent leurs lacunes et le réinvestissement problématique des notions étudiées dans les autres domaines du français. La question du transfert des apprentissages dans l'étude de la langue en lecture, en écriture ou à l'oral est en effet une difficulté récurrente qu'on n'interroge pas et qui devrait faire l'objet de recherches et d'un accompagnement particulier. Les séances, démarches et activités majoritairement pratiquées qui font l'impasse sur le développement cognitif des élèves et la manière dont ils comprennent les notions ne semblent pas pouvoir répondre à cette difficulté, compte tenu de ce qu'on sait aujourd'hui des modes d'apprentissage des élèves.

Lorsqu'on compare en effet les choix pédagogiques et didactiques des enseignants et les objectifs qu'ils donnent à l'étude de la langue, on relève des incohérences ou contradictions entre des séances et activités relevant majoritairement d'approches traditionnelles (du type leçon-exercices) ou fondées sur l'étude des textes, alors que les objectifs qu'ils assignent en priorité à la langue sont écrire et parler correctement. La production d'écrits est davantage évaluée qu'elle ne donne lieu à des séances et des démarches et activités spécifiques. L'orthographe et le lexique ne font pas suffisamment l'objet d'un enseignement régulier et systématique, et des activités dont la recherche a montré l'efficacité, comme la dictée négociée ou la mise en réseau de mots, sont encore très mal connues des enseignants. Enfin, l'oral reste le parent pauvre des apprentissages en langue, mais une étude du fonctionnement de la langue orale, équivalente à celle qui est conduite pour l'écrit, soulèverait de nombreuses difficultés : elle n'est guère à la portée des élèves et les enseignants n'y ont pas été formés. Il y a là une réflexion didactique qui reste à conduire.

C'est donc bien du côté des pratiques qu'il faut à la fois pousser les investigations afin de mieux comprendre certaines réponses des enseignants (il serait intéressant de compléter l'enquête par des entretiens qualitatifs avec des enseignants) et qu'il faudrait agir en priorité par la formation afin de développer celles qui sont les mieux à même de permettre les transferts des apprentissages de l'étude de la langue vers les compétences langagières.

L'enquête confirme en effet les insuffisances de la formation des enseignants déjà constatées dans les rapports d'inspection recueillis par la commission. Or, on ne peut pas ne pas s'interroger sur le lien entre l'absence de formation des enseignants et les acquis insuffisants des élèves.

Enfin, que ce soit à l'école ou au collège, lorsqu'on interroge les enseignants sur leurs difficultés et celles des élèves, les programmes d'étude de la langue ne sont pas incriminés en tant que tels : les difficultés sont davantage imputées aux élèves, à leurs acquis insuffisants et fragiles (au collège) et au difficile réinvestissement des notions étudiées pour la pratique de la langue (à l'école). De ce fait, les enseignants de collège ont tendance à demander plus de temps et des effectifs plus légers et les enseignants de CM2 davantage de documents d'accompagnement, d'outils pédagogiques et de formation. Mais interrogés sur les améliorations à apporter aux programmes, les enseignants de collège comme de CM2 demandent un allègement des programmes, et, pour le collège, une meilleure progression de l'école au collège. Cette demande rencontre les analyses du Comité de convergence sur l'étude de la langue, mis en place par l'IGEN avec l'aide de la DGESCO, qui met en évidence tout à la fois des contenus trop denses et trop complexes pour permettre leur assimilation dans le temps imparti et une absence de continuité entre l'école et le collège.

## Préconisations et pistes d'action

---

### L'enquête sur l'étude et l'enseignement de la langue au CM2 et au collège a mis en lumière :

- La difficulté à rendre efficiente l'étude de la langue à l'école et au collège malgré la place importante qui lui est faite dans les programmes : beaucoup de temps est consacré, dans le premier degré, à la conjugaison, à la grammaire et à l'orthographe, sans que cela se traduise pas des acquis solides à l'entrée du collège. La répétition des mêmes enseignements au collège ne parvient pas à faire réaliser ces acquisitions.
- L'état préoccupant de la formation des enseignants dans le domaine de l'étude de la langue, notamment pour les professeurs des écoles.

Les réponses qui peuvent être apportées à cette situation sont donc deux ordres.

#### 1. Revoir les programmes et accompagner l'enseignement de la langue à l'école et au collège

- Alléger les programmes d'étude de la langue, en particulier à l'école primaire, en les centrant sur un nombre limité de notions fondamentales adaptées aux capacités cognitives des élèves et en marquant clairement les priorités des différents cycles ;
- Adapter les contenus à la réalité des horaires de français du collège ; à l'école, limiter les horaires consacrés à l'étude de la langue pour maintenir une pratique suffisante de la lecture et de la production d'écrit, particulièrement négligée.
- Élaborer des progressions de l'école au collège, en concevant les programmes de l'école et du collège comme un tout ; distinguer, dans les progressions, les notions à enseigner des objectifs d'acquisition des compétences du socle commun en fin de cycle (formulés à partir de ce que l'élève doit être capable de faire) ;
- Clarifier les différents objectifs de l'étude de la langue, hiérarchiser les apprentissages et indiquer les articulations du programme d'étude de la langue avec les autres domaines du français ;
- Accompagner les programmes de préconisations concernant les démarches d'enseignement pour mieux prendre en compte les processus d'apprentissage des élèves et leurs représentations du fonctionnement de la langue :
  - Élaborer des recommandations pédagogiques pour favoriser le questionnement, l'appropriation et la mémorisation des notions par les élèves à travers des situations de manipulation, de réflexion et d'explicitation, ainsi que des situations de reprise et de réactivation ;
  - Faire évoluer les pratiques dans différents domaines d'étude de la langue :
    - en morphologie verbale, recentrer l'apprentissage sur des règles de composition fondamentales, en particulier à l'école ;
    - en orthographe grammaticale, proposer des pratiques fréquentes, explicites et formalisées qui font évoluer les représentations des élèves (dictée négociée, dictée « zéro fautes »...) ; en orthographe lexicale, lier les acquisitions à l'étude du lexique et organiser la mémorisation ;
    - renforcer la place faite à l'apprentissage du lexique en faisant connaître et préconisant des démarches fondées sur la mise en réseau de mots ;
    - en syntaxe, insister sur quelques critères d'identification des classes et relations.

## **2. Assurer la formation des enseignants dans le domaine de l'étude et de l'enseignement dans la langue**

- Fournir des références actualisées et stabilisées aux enseignants :
  - Actualiser la terminologie grammaticale de 1998 et élaborer des nomenclatures correspondant aux différents degrés de l'enseignement ;
  - Susciter, par un appel d'offre, l'édition d'une grammaire de référence à destination des enseignants, pour la scolarité obligatoire ; cet ouvrage pourrait être conçu sous une forme numérique et mis en lien avec les ressources pédagogiques d'accompagnement des programmes.
  - Recommander l'enseignement de l'orthographe rectifiée (1990).
- Faire un état des lieux de l'offre de formation des ESPE dans le domaine de la langue française dans ses trois dimensions (étude de la langue française, didactique de la langue, apprentissage par les élèves), afin d'envisager un cadrage national de la formation des enseignants, en particulier du premier degré : il s'agit d'assurer un volume horaire suffisant consacré à l'étude de la langue et à ses pratiques d'enseignement, y compris en seconde année de master ;
- Prévoir un plan de formation pluriannuel de formation continue fondé sur :
  - la constitution d'un réseau d'inspecteurs (IEN et IPR) et de formateurs spécialisés dans la didactique et l'apprentissage de la langue ;
  - la création de ressources en ligne en lien avec les équipes de recherche universitaires spécialisées dans la didactique et l'apprentissage de la langue ;
  - l'élaboration de parcours de formation hybrides (en présentiel et à distance) qui permettent aux enseignants de mieux assurer leurs connaissances et de s'approprier de nouvelles démarches d'enseignement de la langue.

## Annexe : composition de la commission de suivi du programme de français du collège

---

La commission a été constituée à l'initiative du Bureau des programmes d'enseignement de la direction générale de l'enseignement scolaire pour répondre à la priorité donnée à l'étude de la langue, associant des universitaires, des membres de l'Inspection générale de l'éducation nationale et des corps d'inspection territoriaux, et des membres de la direction générale. En raison de l'importance de la continuité des apprentissages, notamment de l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences, dont la première compétence est la maîtrise de la langue, et de l'articulation entre l'école élémentaire et le collège, la commission comprend des spécialistes du primaire et du secondaire.

- Pour le monde universitaire : Danièle Cogis (Membre associé du Laboratoire de recherches : MoDyCo UMR 7114 CNRS – Université Paris Ouest La Défense, ancienne Maître de conférence à l'IUFM de Paris-Université Paris IV), Danièle Leeman (Professeur à l'université de Paris Ouest-Nanterre), Yves Reuter (Professeur à l'université de Lille 3) ;
- Pour l'inspection générale : Anne Vibert (groupe des lettres), Gilles Pétreault (groupe de l'enseignement primaire) ;
- Pour les corps d'inspection territoriaux : Noël Gorge (IA-IPR de lettres dans l'académie de Clermont-Ferrand), Frédéric Fulgence (IEN dans le Val-de-Marne) ;
- Pour la DGESCO : le Bureau des programmes d'enseignement (en collaboration avec le Bureau des écoles, le Bureau des collèges et la Mission maîtrise de la langue française) ;
- Pour la DEPP : le Bureau de l'évaluation des actions éducatives et des expérimentations et en particulier Sylvaine Jego et Christelle Raffaelli.

Danièle Leeman et Yves Reuter ont participé à la phase d'élaboration du questionnaire mais non au traitement des données de l'enquête, qui a été assuré par les autres membres du groupe à partir du traitement statistique des données (tris à plat et tris croisés) élaboré par Sylvaine Jego et Christelle Raffaelli.